

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. X.

No. 27.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 JUILLET 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Notre prime.—Le 1er juillet, par A. Gélinas.—Ça et là.—Paris capitale, par A. Gélinas.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Echos, par A. G.—M. Robert-Shore-Milnes Bouchette.—Bibliographie.—Une tragédie double à Covent Garden, par Alp. Brot (*suite et fin*).—Choses et autres.—Le meurtre de madame Hull.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (*suite*).—Saint Pierre et saint Paul.—La chasse au corsaire, par le capitaine Basil Hull.—Agriculture, par M. Calloigne.—Les bohémes.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Feu R.-S.-M. Bouchette ; S. A. le prince impérial ; Québec : La terrasse Dufferin le soir de l'illumination ; Saint Pierre ; Saint Paul ; Après le travail ; Afghanistan : Cavalerie traversant une rivière à gué.

## NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougues et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront une année d'avance.

## LE 1er JUILLET

On a célébré, mardi, le douzième anniversaire de l'inauguration de la Confédération canadienne. Cette fête n'inspire guère d'enthousiasme et passe généralement assez inaperçue. Elle ne rappelle pas, comme la date de l'indépendance aux États-Unis, des événements propres à frapper l'esprit populaire. La Confédération ne s'est pas établie au milieu de luttes sanglantes comme l'Union américaine. Elle est sortie de débats tout politiques et par conséquent moins émouvants, et l'idée qu'elle représente n'est pas de nature à passionner la foule.

L'institution de cette solennité n'en est pas moins utile, parce qu'elle reporte forcément la pensée du peuple vers le grand fait qu'il ne doit pas oublier. C'est aussi une occasion de reporter nos regards en arrière et de contempler la route parcourue.

Il est intéressant de constater les progrès constants du nouveau régime, qui s'affermir de plus en plus. L'avenir de la Confédération canadienne paraît solidement assuré. L'importance du Canada augmente chaque jour aux yeux de l'étranger, pendant que ses ressources intérieures se développent. Quant à la métropole, elle nous a donné, pendant le cours de l'année dernière, une preuve de l'intérêt toujours croissant qu'elle nous porte, par le choix de nos nouveaux gouvernants.

Les travaux du second recensement décennal commenceront assez prochainement. Il est probable qu'ils permettront de constater une augmentation notable de la population, qui doit dépasser quatre millions d'âmes présentement.

Le nombre des provinces est de sept et celui des territoires de deux. Le Nord-Ouest attire surtout l'attention, et c'est là que les premiers changements auront lieu. Ces vastes régions se peuplent promptement et subissent des transformations rapides. Il va bientôt devenir nécessaire de remanier la carte géographique de cette partie du pays. La province de Manitoba, qui ne forme actuellement qu'un point dans cette immense étendue, sera probablement agrandie à même le territoire de Keewatin et celui du Nord-Ouest. On attend pour cela que la question du Nord-Est soit décidée et que la position du Labrador et de la région Est et sud de la Baie-d'Hudson soit réglée. Un nouveau territoire serait formé à l'est de Manitoba; ce territoire s'étendrait jusqu'au Labrador et aurait un gouvernement spécial. Le Keewatin disparaîtrait. Cette question, déjà débattue à la session de 1878, reviendra peut-être à la session de 1880.

La Confédération n'aura plus ensuite qu'à faire l'annexion de Terre-Neuve pour que l'édifice soit complet. Mais ce n'est pas chose facile. Il y a longtemps qu'on essaie en vain de décider la voisine à se joindre aux colonies sœurs. Il faudra pourtant que cela vienne. C'est la destinée inévitable de Terre-Neuve d'entrer ou de tomber dans la Confédération.

A. GÉLINAS.

La Chambre de Québec a passé la semaine à discuter l'adresse. M. Chapleau a proposé un amendement ou une motion de non-confiance, qui a été repoussé par une majorité de trois voix, la majorité actuelle du gouvernement.

## ÇA ET LÀ

M. Préfontaine a été élu à Chambly par une majorité de 61 voix. Cette victoire, venant après Rouville et Saint-Hyacinthe, a exalté le parti libéral. Les deux partis sont aux prises dans le comté de Verchères, où la lutte va être plus chaude que partout ailleurs. M. Brillon est le candidat conservateur, et M. A. Larose, le candidat libéral.

\* \*

M. le Dr Desrosiers a dit, avec raison, que ceux qui étaient invités à parler dans un jour de fête nationale comme celui de la Saint-Jean-Baptiste, devaient se rendre à une pareille invitation; mais on devrait ajouter que lorsqu'il est connu que les orateurs annoncés ne peuvent venir, le public en devrait être informé afin qu'il n'ait pas le droit de dire qu'on l'a joué.

\* \*

Comme nous ne voulons pas qu'on fasse aux autres ce qu'on nous a fait en 1874, nous prenons plaisir à faire savoir que c'est à M. le Dr J. W. Mount qu'appartient presque tout le succès de l'organisation de la Saint-Jean-Baptiste par paroisses.

Nous croyons que notre projet valait mieux que celui qui est maintenant en vigueur pour une démonstration comme celle de 1874; mais l'organisation actuelle, qui a conservé ce qu'il y avait de mieux dans l'autre, est préférable pour les temps ordinaires.

\* \*

M. Racicot, député de Missisquoi, a fait, en proposant la réponse à l'adresse, un beau discours qu'il a terminé par un appel en faveur de l'union. A propos, on voit qu'à une assemblée tenue à Saint-Sauveur, à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, MM. Mercier et Caron ont parlé d'union. M. Rhéaume a dit avec raison : "Si ces messieurs, si ceux qui nous gouvernent ici et là-bas veulent bien s'entendre, nous autres, le peuple, nous serons prêts à suivre leur exemple." C'est cela, et c'est précisément parce qu'il faut que l'union commence par ceux qui nous gouvernent qu'elle ne se fera pas.

\* \*

La Saint-Jean-Baptiste a été célébrée partout, cette année, avec le plus grand éclat. A Montréal, on va jusqu'à dire que la procession a éclipsé celle de 1874. Il y avait une trentaine de chars allégoriques représentant des personnages historiques et les différents corps de métier. Quelques-uns de ces chars étaient magnifiques. Saint-Henri et Saint-Jean-Baptiste se disputaient la palme.

Le sermon, prononcé par Messire Beaubien, curé de la Côte Saint-Paul, a été aimé, et la musique, comprenant un chœur de 100 voix, avec accompagnement d'orchestre, sous la direction du Rév. M. Duchrocher, excellente.

Il n'y avait pas autant de monde que l'année dernière à l'île Sainte-Hélène, et cependant il y avait huit ou neuf mille personnes. Malheureusement, presque tous les orateurs invités pour la circonstance manquaient, entr'autres MM. Laurier, Chapleau et Taillon. Le public désappointé fut heureux cependant d'entendre un excellent discours prononcé par

le Dr Desrosiers, et de bonnes et courtes improvisations par MM. Rivard et Coursol. M. Rolland, le président, fit aussi quelques heureuses remarques.

M. le Dr Desrosiers a parlé d'agriculture et de colonisation dans un langage élevé et patriotique.

A Québec et à Saint-Jean, les démonstrations ont aussi été très-belles.

\* \*

Nous trouvons dans l'Italie une déclaration du Saint-Siège d'une grande importance au sujet des projets de loi Ferry sur l'enseignement. Il y a eu, dit la feuille italienne, échange de communications confidentielles sur ces projets, entre le Vatican et le cabinet de Paris.

Le gouvernement français a déclaré qu'il entend se tenir dans les limites du Concordat, dont il réclamera l'observation de la part des adversaires.

Le Saint-Siège a fait comprendre en termes très-modérés que, dans l'importante question de l'enseignement, une loi contraire à l'Église et au clergé constitue une violation de l'esprit, sinon de la lettre du Concordat.

L'Italie annonce que le cardinal secrétaire d'État a transmis au nonce pontifical à Paris des instructions formelles lui enjoignant d'être prudent dans ses conseils au clergé et dans ses rapports avec le gouvernement. Puis le même journal ajoute :

On engage le nonce à ne pas perdre de vue que le Pape tient à ne pas compromettre les relations existantes, bien qu'il désire que la loi échoue ou tout au moins qu'elle subisse quelques modifications.

L.-O. D.

## PARIS CAPITALE

Paris va redevenir capitale politique de la France. La majorité républicaine, qui ne se sent pas à l'aise à Versailles, le veut absolument. L'Assemblée a voté le retour, et le Sénat, qui avait fait mine de résister d'abord, devra voter à son tour. Seulement, on croit que la rentrée ne se fera pas avant la fin de l'année, les préparatifs d'installation devant prendre plusieurs mois.

C'est depuis la Révolution que Paris est devenu capitale, c'est-à-dire siège principal du pouvoir politique. La populace de la grande ville alla prendre de force la royauté à Versailles, pour l'amener dans son enceinte et l'y étouffer. Depuis 1792, les parlements de la France (de toutes dénominations) ont siégé à Paris, ainsi que les gouvernements, à venir jusqu'à 1871, où le siège du gouvernement et du parlement fut établi à Versailles.

Le séjour et même le voisinage des grandes cités ont toujours été considérés comme dangereux pour les gouvernements et pour les assemblées délibérantes. Mais il n'y a probablement pas de ville au monde qui soit plus à redouter que Paris sous ce rapport.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1851, dans un article sur les Capitales, un journal liste qui a peut-être changé d'avis depuis, M. A. Granier de Cassagnac :

Au premier abord, cela semble une prérogative peu exorbitante, que de posséder le siège du gouvernement; mais Paris en fait un tel usage qu'il n'y en a pas de plus grande et de plus souveraine. Quand le gouvernement n'est pas du goût des Parisiens, ils le changent purement et simplement, et la France est tenue de s'accommoder de celui qu'ils lui donnent. Rien de plus mobile que Paris dans ses affections pour les gouvernements. Il les a tous attaqués, tous